

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025 A 19 H 00

Nombre de Conseillers
en exercice 10
présents
ou représentés 7
votants 7
Pour 7
Contre 0
Abstention 0

N°28032025-001

Date de la convocation
19/03/2025

OBJET

BUDGET COMMUNAL

**APPROBATION DU
COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2024**

Le Maire-Adjoint,



Nicolas JAFFEUX.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,



Céline LAFERRERE.

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme BERNARD Françoise, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes BERNARD Françoise, LAFERRERE Céline, MONIER Isabelle, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, PLASSE Yves

Absents (excusés) : Mmes AUGEREAU Christelle, RIVIERE Céline

Secrétaire de séance : Mme LAFERRERE Céline

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la décision de la commune de VASSEL du 28 juin 2024 de passer au Compte Financier Unique (CFU) à compter de l'exercice 2024 ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023 de la commune de VASSEL ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de VASSEL ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote, et sous la présidence de Monsieur JAFFEUX Nicolas

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la commune, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	200 226,87 €
Recettes	238 740,82 €
Résultat reporté	+ 68 152,46 €
Excédent de clôture :	106 666,41 €

Investissement

Dépenses	22 801,95 €
Recettes	58 397,42 €
Résultat reporté	+ 150 322,14 €
Excédent de clôture :	185 917,61 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-216304451-20250328-28032025001M-BF

SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2025 A 19 H 00

Restes à réaliser :	
Dépenses	32 997,00 €
Recettes	17 997,00 €

Résultat définitif : + 277 584,02 €

- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Fait à VASSEL, le 1^{er} avril 2025.

Le Maire-adjoint,

Nicolas JAFFEUX.



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 063-216304451-20250328-28032025001M-BF